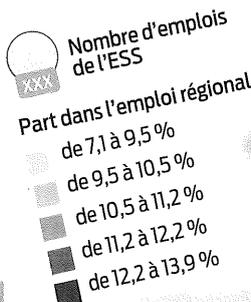
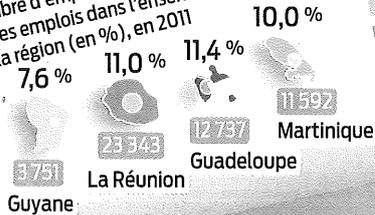


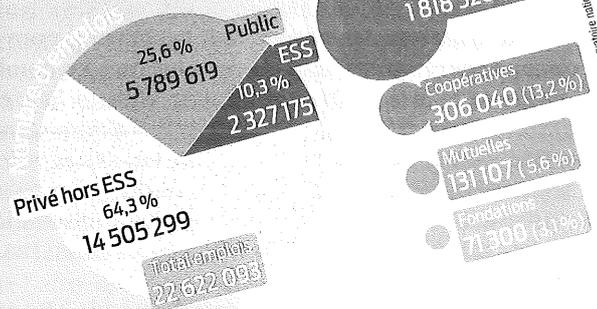
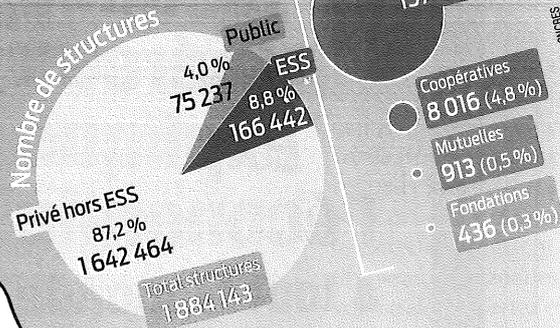
L'économie sociale et solidaire : un emploi sur dix en France

Nombre d'emplois de l'ESS par région et part de ces emplois dans l'ensemble des emplois de la région (en %), en 2011



Source : Observatoire national de l'ESS, CNCRS

PLUS DE 2,3 MILLIONS D'EMPLOIS



Source : Observatoire national de l'ESS, CNCRS

Source : Observatoire national de l'ESS, CNCRS



Tout le monde connaît des associations, des coopératives (notamment la Scop Alternatives Economiques), des mutuelles ou des fondations. Ces quatre types de structures forment ce qu'on appelle l'économie sociale et solidaire, l'ESS (1). Leurs points communs ? Le primat de la personne et de l'objet social sur le capital, une gouvernance collective, démocratique et participative, et une lucrativité

nulle ou limitée, garantie par le statut juridique de l'entreprise.

Ce secteur, que vise à renforcer la loi Hamon adoptée à l'Assemblée nationale en première lecture le 20 mai dernier, est par ailleurs riche en emplois. En 2011 (dernière année disponible), l'ESS représentait 8,8 % des entreprises employeuses et 10,3 % de l'emploi en France. Rapportée au seul secteur privé, elle rassemblait 9,2 % des entreprises et 13,8 % des emplois.

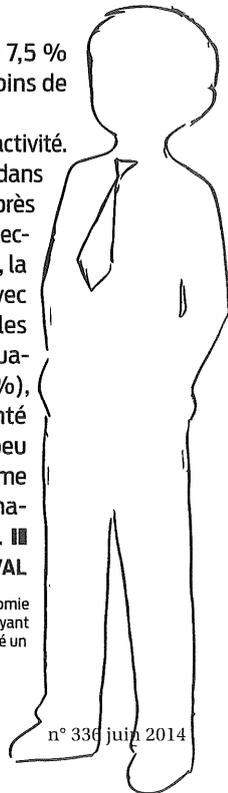
Contrairement à une idée reçue, les structures de l'ESS sont souvent des entreprises de grande taille : elles représentent ainsi 19 % des entreprises de 50 à 249 salariés et 18,8 % des entreprises

de 250 salariés et plus, contre 7,5 % seulement des structures de moins de 5 salariés.

L'ESS couvre tous les secteurs d'activité. Toutefois, elle est surreprésentée dans l'action sociale (l'ESS pèse pour près de 62 % des organisations de ce secteur), les sports et loisirs (55 %), la finance et l'assurance (30 %, avec la présence de grandes mutuelles d'assurance et de banques mutualistes), les arts et spectacles (27 %), l'enseignement (19 %) et la santé (11,5 %). En revanche, elle est peu présentes dans des activités comme le commerce (1,9 %) ou l'information et la communication (1,2 %). ■

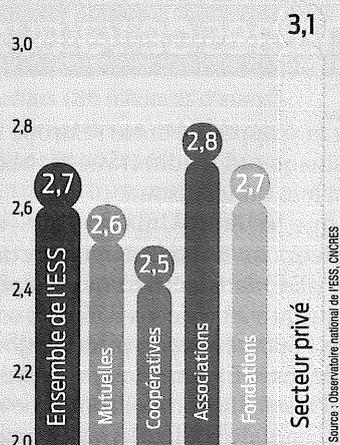
CAMILLE DORIVAL

1. Au sens strict. Certaines définitions de l'économie sociale et solidaire incluent aussi des entreprises ayant une finalité sociale sans pour autant avoir adopté un statut d'économie sociale.

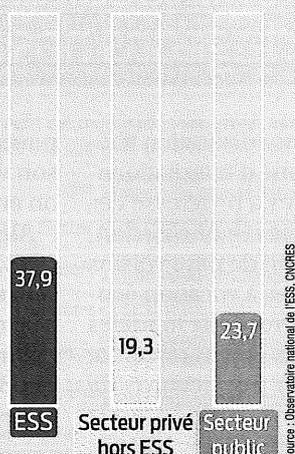


DES GRILLES DE SALAIRES RESSERRÉES, MAIS PLUS DE TEMPS PARTIELS ET DE CONTRATS AIDÉS

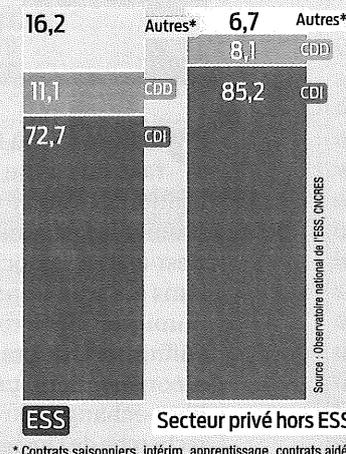
Rapport entre les 10 % de salaires les plus élevés et les 10 % de salaires les plus faibles, par type de structure, en 2009



Parts de temps partiels dans l'emploi total en 2011, en %



Répartition des emplois selon le type de contrats en 2011, en %



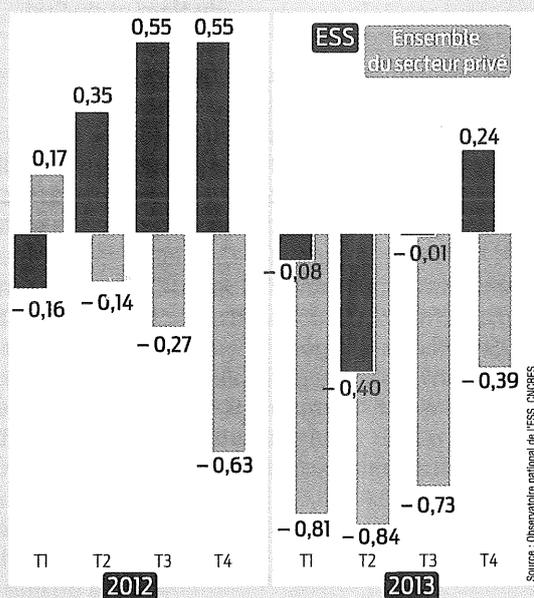
Les salaires sont en moyenne plus modestes dans l'économie sociale et solidaire (les salariés gagnaient 16 % de moins que dans le reste du secteur privé en équivalent temps plein en 2009), mais l'échelle des salaires est également plus resserrée, ce qui est cohérent avec les valeurs défendues dans ce type de structures.

En revanche, les temps partiels sont plus fréquents (sans qu'on dispose de données sur le poids des temps partiels subis), en partie en raison de la proportion importante de contrats aidés (destinés à des publics en difficulté et partiellement financés par la puissance publique), contrats le plus souvent conclus à temps partiel.

UNE BONNE RÉSISTANCE DANS LA CRISE

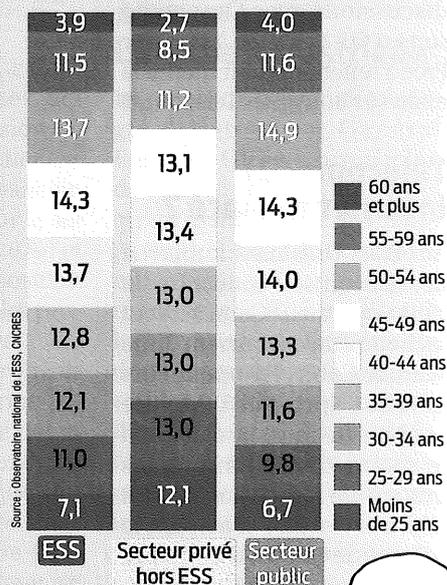
Taux d'évolution de l'emploi en glissement annuel des structures de l'ESS et de l'ensemble du secteur privé, en %

Les structures de l'ESS ont dans l'ensemble mieux résisté que les autres entreprises à la crise. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs : des emplois davantage liés aux marchés locaux et donc moins délocalisables ; une forte présence dans le secteur de l'aide sociale, dont la demande a crû pendant la crise ; des règles statutaires obligeant par exemple les coopératives à mettre une partie des bénéfices en réserve, ce qui leur permet de disposer de fonds propres dans les périodes moins favorables. Le début de la crise et la baisse des subventions publiques et privées ont néanmoins conduit à un net fléchissement de l'emploi associatif en 2010 et 2011.



DES EFFECTIFS VIEILLISSANTS

Répartition des salariés par âge en 2011, en %



29 % des salariés de l'économie sociale et solidaire ont 50 ans et plus, contre 22 % dans le reste du secteur privé. Les prochaines années vont donc voir plus d'un quart des effectifs de l'ESS partir à la retraite, une évolution qui a très mal été anticipée dans la plupart des structures. 38 % des chefs d'entreprise et des cadres de l'ESS, en particulier, ont plus de 50 ans.

L'Atlas de l'ESS

Les données présentées ici sont issues de l'édition 2014 de *L'Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire*, à paraître le 11 juin aux éditions Dalloz. Cet Atlas, publié par l'Observatoire national de l'ESS du Conseil national des chambres régionales de l'ESS (CNCREs), reprend et analyse toutes les données disponibles à travers six chapitres : démographie d'entreprises ; engagement, travail et emploi ; contribution de l'ESS au développement économique ; secteurs d'activité ; territoires ; enjeux et mutations.

